

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 mai 2016

L'an deux mil seize, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Nathalie ARNOULD, Marie CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absente ayant donné procuration :

Laurence JACQUET ayant donné pouvoir à Jocelyne HERMANT.

Absent excusé : Frédéric SAINZ.

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU.

Date de convocation : 25 mai 2016

N°2016-32 : Avenant : Restaurant d'entreprise – lot 5 «Electricité »

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité d'établir un avenant relatif à la construction d'un restaurant d'entreprise :

LOT 5 « Electricité » : BARCAIONI – Avenant n°1

En cours d'exécution des travaux, il a été nécessaire de procéder au remplacement des luminaires type 2 prévus au marché par des luminaires étanches encastrés en plafond de la cuisine et des vestiaires.

Coût des prestations : 508.08 € HT 609.70 € TTC.

En conséquence, le montant du marché passe de :

- 22 999.57 € €HT (27 599.48 €TTC) *initialement prévu à*
23 507.65 €HT (28 209.18 €TTC).

Considérant le caractère imprévisible de ces travaux supplémentaires.

Après en avoir délibéré, et vu les conditions évoquées

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise BARCAIONI dans les dispositions ci-dessus énoncées.

N°2016-33 : Avenant : Restaurant d'entreprise – lot 3 «Charpente métallique bardage »

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité d'établir un avenant relatif à la construction d'un restaurant d'entreprise :

LOT 3 « Charpente métallique bardage » : GAYET – Avenant n°1

En cours d'exécution des travaux, il a été nécessaire de procéder au remplacement du bardage en acier corten par un bardage en aluminium laqué en façade (y compris auvent et totem).

Coût des prestations : 1 742.97 € HT 2 091.56 € TTC.

En conséquence, le montant du marché passe de :

**- 27 302.50 € HT (32 763.00 € TTC) initialement prévu à
29 045.47 € HT (34 854.56 € TTC).**

Considérant le caractère imprévisible de ces travaux supplémentaires.

Après en avoir délibéré, et vu les conditions évoquées

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise GAYET dans les dispositions ci-dessus énoncées.

N°2016-34 : Restaurant d'entreprise – devis

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de la mise en peinture du bardage extérieur du restaurant d'entreprise. Un devis a été établi d'un montant de 10 195.90 € HT par l'entreprise DIAS.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à signer le devis avec l'entreprise DIAS.

N°2016-35 : Subvention San Martin's country club

Oui, le rapport de la commission des finances du 25 mai 2016 et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

- De ne pas accorder de subvention à l'association San Martin's country club pour l'organisation de leur bal country.

N°2016-36 : Subvention exceptionnelle : Ecole Intercommunale de Musique

Ouï, le rapport de la commission des finances du 25 mai 2016 et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

- De ne pas accorder de subvention à l'Ecole de Intercommunale de Musique à Mourmelon-le-Grand.

N°2016-37 : Subvention exceptionnelle : Commune de Saint Martin le Beau

Ouï, le rapport de la commission des finances du 25 mai 2016 et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

- D'accorder un soutien financier de 500 euros pour la rénovation de l'église.

N°2016-38 : Accord de principe sur la proposition d'archivage : Inscription de l'intervention au budget 2017

Ouï, le rapport de la commission des finances du 25 mai 2016 et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

- De donner un accord de principe sur la proposition d'intervention concernant les archives communales par le centre de gestion en 2017 et l'inscription de cette dépense sur le budget 2017,
- D'autoriser le maire à signer l'estimation financière.

Monsieur Jean-Philippe BROCHET, adjoint, informe que lors de la réunion du 25 mai 2016, la commission des finances a décidé d'octroyer à 3 administrés des rectifications sur leur facture de consommation d'eau au vu d'une surconsommation constatée, d'une erreur de relevé d'index et d'un abonnement de compteur compté deux fois.

Questions diverses.

- Information sur les travaux de l'extension de la maison des jeunes. Une visite sera programmée entre les associations utilisatrices des locaux et les élus. Date prévue le samedi 11 juin 2016 à 10 heures 30.
- Proposition de changer le nom de la maison des jeunes.
- Les nouveaux services techniques : Devis signé avec l'entreprise Barcaioni pour la pose de caméras.
- Information sur les travaux du parvis de l'église : Cheminement réalisé et fleurissement.
- Information sur l'appel d'offre de la construction de la halle.
- Commission communication prévue début juillet.
- Communication d'un courrier transmis par un administré qui propose ses services dans le domaine de l'infographie.
- Communication du compte rendu de l'assemblée extraordinaire du 20 mai 2016 de l'association des Parents d'Elèves.
- Information sur le centre aéré de juillet 2016 organisé par Anim'jeunes.
- Information sur les Nouvelles Activités Périscolaires : Pas de changement pour la rentrée 2016/2017.
- Commission urbanisme jeudi 2 juin 2016 à 17 heures 30 : Présentation de la vidéo-protection par la société SPALLIAN.
-
- Dates à retenir :
 - Rencontre élus de la Communauté d'Agglomération de Châlons, le lundi 20 juin 2016 à 19 heures à la Comète,
 - Brocante du Football Club, le dimanche 12 juin 2016,
 - Fête de l'Ecole, le samedi 18 juin 2016,
 - Fête de la crèche, le vendredi 10 juin 2016.
- Remerciements des associations concernant l'attribution de la subvention 2016.
- Travaux et poses de matériel à réaliser :
 - Réparation des trous rue du Moulin, zone industrielle, au niveau de la ligne de chemin de fer,
 - Enlever les mauvaises herbes au cimetière et au square de l'Abbaye,
 - Mettre des poubelles au square Perut et devant l'école,
 - Installation d'une boîte à lettres sous le panneau d'information.
- Réunions de quartiers : A définir.
- Information de Monsieur Jean-François WALSHOFER, Adjoint, sur le nouveau régime indemnitaire du personnel : Régime Indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Séance levée à 21 heures 25.